



Institut national de recherche sur
les transports et leur sécurité



Dossier de presse expérimentation MINI E

9 juillet 2010

Qui sommes nous ?

A. INRETS / CEESAR

INRETS

L'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS), créé par décret interministériel du 18 septembre 1985, est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) placé sous la double tutelle du MEEDDM : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer et du Ministère de la Recherche.

Les missions de l'INRETS sont la recherche et le développement, l'expertise et l'aide à la décision, la valorisation des recherches et la diffusion des connaissances dans le champ des transports terrestres mais aussi aux interfaces du maritime et de l'aérien.

L'unité de recherche de l'INRETS concernée par ce projet est le Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT) plus particulièrement en charge de : l'homme en situation de déplacement, de ses spécificités individuelles et de ses interactions avec son environnement.

Les recherches ont pour objectifs de faciliter la mobilité, avec un niveau de confort et de sécurité optimal, tout en favorisant le développement de transports respectueux de l'environnement.

Les enjeux des recherches du LESCOT sont de connaître le fonctionnement humain, de comprendre les freins à la mobilité, d'identifier les contextes critiques et de proposer des solutions pour y remédier.

Pour ce projet, l'INRETS travaillera en collaboration avec un laboratoire de recherche en sécurité routière, le CEESAR.

CEESAR

Le CEESAR (Centre Européen d'Etudes de Sécurité et d'Analyse des Risques) est une association loi 1901, créée en 1992, avec pour vocation de contribuer à différents programmes de recherches concernant la sécurité routière. Les membres de l'association sont des industriels, des universités et écoles d'ingénieurs, ainsi que des compagnies d'assurances. 35 chercheurs sont employés par le CEESAR, dans trois domaines d'activité différents :

- **Accidentologie** : l'objectif est de produire des données concernant le risque routier et de comprendre les mécanismes d'accidents.
- **Biomécanique des chocs** : contribuer à la compréhension des risques lésionnels en cas d'accidents.

Comportement du conducteur : Département Expérimentations et Sciences Comportementales (DESC), qui a la charge du projet MINI E au sein du CEESAR. Le DESC participe à la compréhension et l'évaluation du comportement du conducteur et de ses occupants lorsqu'ils utilisent les véhicules automobiles et les 2-roues motorisés au sein du trafic routier, en relation avec différents domaines de recherche : ergonomie, sécurité active des véhicules, psychologie et sociologie des conducteurs. L'expertise du DESC comprend tous les besoins techniques et logistiques liés à l'organisation d'études de grande échelle, avec des conducteurs recrutés parmi le grand public (recrutement, logistique d'expérimentation, instrumentation de véhicules, analyse de données).

L'INRETS et le CEESAR auront pour mission au sein du projet MINI E de répondre aux différents points suivants :

➤ Profil des utilisateurs.	Qui a déposé sa candidature ? - Profil des candidats - Qui utilise la MINI E ?
➤ Attentes.	Quelles sont les attentes des utilisateurs face à la technologie ?
➤ Comportement des utilisateurs.	Quelle est l'utilisation réelle de la MINI E au quotidien ?
➤ Recharge.	Quels sont les points à prendre en compte à l'avenir quant à la recharge et à l'infrastructure ?
➤ Importance écologique.	Quelle est l'importance de la plus-value écologique d'une voiture électrique pour les utilisateurs de la MINI E ?

L'INRETS et le CEESAR auront en charge : la sélection des participants et leur suivi par le biais de questionnaires et d'entretiens, avant, pendant et à la fin de la période de conduite afin de répondre aux questions du « cahier des charges ».

Ils seront également responsables du recueil et de l'analyse des données psychologiques issues des questionnaires et entretiens, les données techniques enregistrées par les véhicules étant traitées par BMW.

Pourquoi avoir choisi d'accompagner MINI E sur ce programme et qu'attendons nous de cette opération ?

L'expérimentation MINI E Paris est une première en France qui doit permettre de recueillir des données sur l'utilisation de véhicules électriques en conduite naturelle dans des milieux urbains et périurbains.

L'INRETS et le CEESAR sont fiers de participer à cette expérimentation qui doit permettre de faire progresser, entre autre, l'aspect sécurité et la connaissance des paramètres d'utilisation de ce nouveau type de véhicule dans l'environnement de circulation actuel.